

Note complémentaire DREAL – 17-03-2025 sur demande de M. JOUBERT Aymeric.

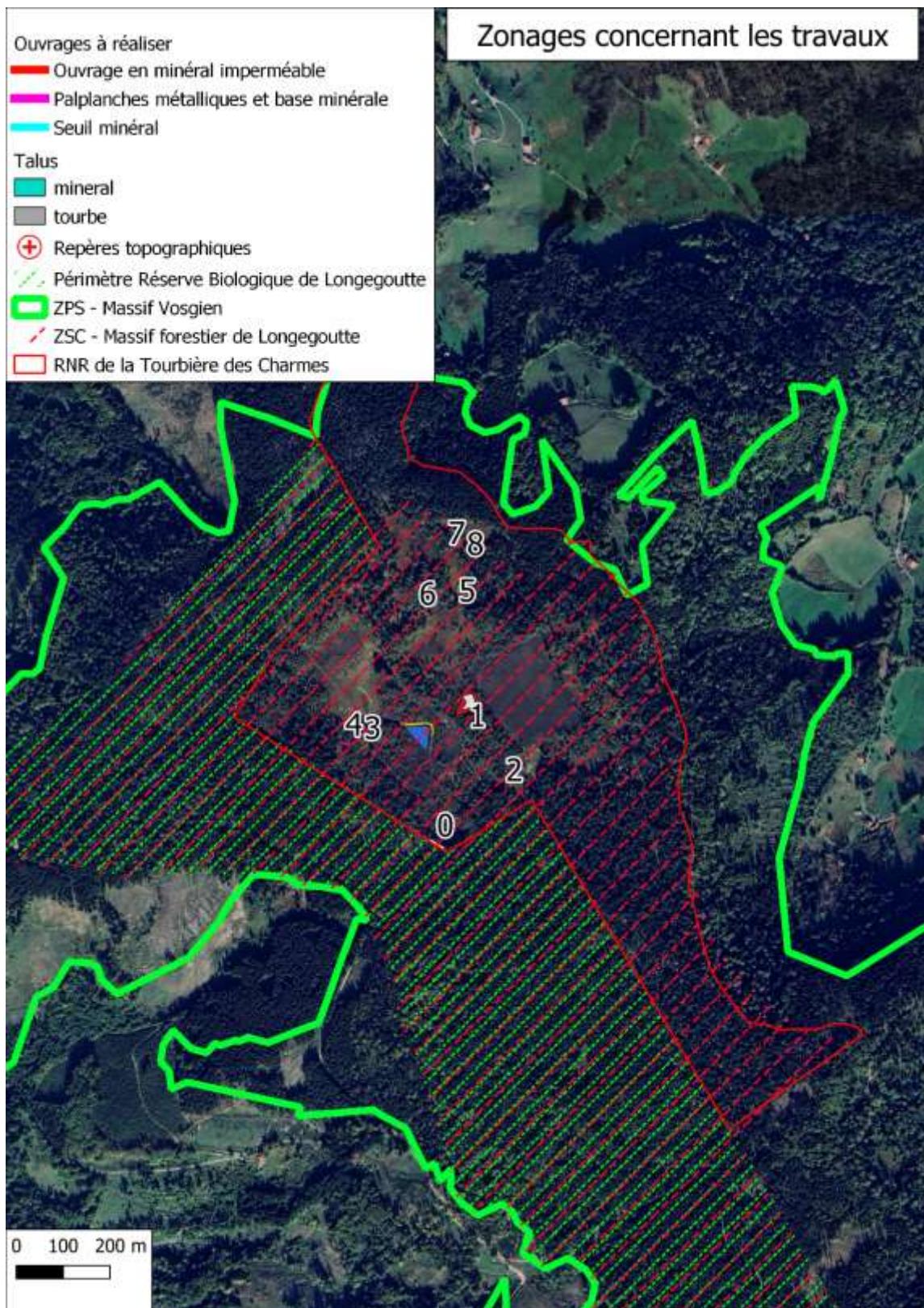
Concernant la Réserve Biologique du Massif forestier de Longegoutte.



Voici le périmètre de la RBD de Longegoutte. Aucun ouvrage n'est compris dans ce périmètre.

Cependant, l'ONF est associé depuis le début des échanges autour des travaux et nous disposons d'un accord de principe pour traverser les parcelles concernées afin d'atteindre la zone de travaux au sein de la RNR.

Concernant les différents zonages impliquant le périmètre de la RNR :



Concernant l'impact des travaux sur les reptiles présents au sein de la RNR.

Tout comme les Amphibiens, peu de Reptiles sont susceptibles d'être présents au sein des tourbières montagnardes du Nord-Est de la France. Seul le Lézard vivipare, *Zootoca vivipara*, ne s'éloignant jamais très loin des milieux humides, est un hôte régulier des tourbières acides du plateau des Charmes. La Couleuvre à Collier, *Natrix helvetica*, très bonne nageuse, et l'Orvet fragile, *Anguis fragilis*, sont également présents dans le périmètre de la RNR. (*Extrait du plan de gestion de la RNR*).

Dans le cadre du projet de restauration, les zones qui seront impactées négativement au cours de la phase travaux concernent une part minime de la surface d'habitats favorables aux reptiles qui fréquentent la RNR.

En outre, la période de travaux choisie (entre août et fin octobre) se trouve en dehors des périodes de reproduction de ces espèces. Cela signifie que l'impact potentiel des travaux sur ces espèces dont la fréquentation de la RNR est occasionnelle se limitera à un dérangement ponctuel. Ce dérangement n'impactera pas leur cycle de reproduction. Les habitats impactés le temps des travaux ne constituant pas des habitats de prédilection pour ces espèces, l'impact réel des travaux sur les populations de reptiles est estimé comme faible à négligeable.